

EPISODE DE POLLUTION ATMOSPHERIQUE

Dispositif préfectoral activé selon les prévisions de dépassements des seuils réglementaires élaborées par Atmo Guyane

AUJOURD'HUI
le 04/03/26



PROCEDURE D'ALERTE ACTIVEE SUR PERSISTANCE

Vigilance pour l'ensemble de la population

DEMAIN
le 05/03/26



PROCEDURE PREVUE

PREVISIONS DE DEPASSEMENTS DES SEUILS REGLEMENTAIRES

Polluants et seuils dépassés en $\mu\text{g}/\text{m}^3$			
Ozone O_3	Particules fines PM_{10}	Dioxyde d'azote NO_2	Dioxyde de soufre SO_2
	50 $\mu\text{g}/\text{m}^3/24\text{h}$		

Polluants et seuils dépassés en $\mu\text{g}/\text{m}^3$			
Ozone O_3	Particules fines PM_{10}	Dioxyde d'azote NO_2	Dioxyde de soufre SO_2

Dépassements	Année N-1	Année N (en cours)
Seuil d'information et de recommandation	5	5
Seuil d'alerte	2	4
Seuil d'alerte sur persistance	3	4

En cas de constat ou prévision d'épisode de pollution de l'air ambiant, un dispositif préfectoral de gestion comportant 2 niveaux est mis en oeuvre.

 **Au niveau d'information-recommandation**, des messages sanitaires et des recommandations comportementales sont diffusées.

 **Au niveau d'alerte**, au delà des messages sanitaires et des recommandations comportementales, des mesures réglementaires de réduction des émissions dites mesures d'urgence, peuvent être mises en oeuvre par le préfet.

Légende

-  Aucune procédure active
-  Procédure d'information activée
-  Procédure d'alerte activée

Explications de Atmo Guyane

Selon les modèles de prévision de la qualité de l'air et les conditions météorologiques annoncées, un épisode de pollution avec dépassement du seuil d'information et de recommandation est attendu aujourd'hui, mercredi 04 mars, sur l'ensemble du territoire, en raison de la présence d'une brume de poussières sahariennes depuis le mardi 03 mars. À ce jour, mercredi 04 mars 2026, les concentrations en particules fines PM_{10} (particules de diamètre inférieur à 10 μm) devraient dépasser, selon les prévisions, le seuil d'information et de recommandation (SIR) fixé à 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$, étant un deuxième jour consécutif, il s'agit d'une alerte sur persistance.

Depuis mardi 03 mars ce seuil est dépassé, les concentrations horaires à 8 heures, sur nos stations de mesure, sont de 60 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ à Cayenne et de 62 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ à Kourou. Un dépassement du seuil est donc attendu aujourd'hui sur l'ensemble du territoire. Nous anticipons une procédure d'alerte sur persistance pour ce mercredi 04 mars 2026.

Selon les modèles de prévision, les concentrations devraient diminuer au cours de la journée en raison des conditions météorologiques, et à partir de demain jeudi 05 mars, devenant inférieures au seuil de 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ journalier.

N° d'Astreinte : +594 594 28 22 70

Pour plus d'informations sur l'épisode de pollution en cours : www.atmo-guyane.org

Communiqué de prévision de dépassement du seuil d'alerte

Recommandations sanitaires

Aux personnes vulnérables (femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques) et sensibles (personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, immunodéprimées, souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux)), nous recommandons de :

- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Prendre conseil auprès de votre médecin pour savoir si votre traitement médical doit être adapté ;
- Prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque ;
- Éviter les zones à fort trafic routier, aux périodes de pointe ;
- Privilégier les activités modérées.

Nous recommandons à la population générale de :

- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque ;
- Réduire, voire de reporter, les activités physiques et sportives intenses 1 (dont les compétitions)

Recommandations comportementales

Afin de ne pas aggraver la situation, nous recommandons à tous de :

- Ne pas brûler vos déchets verts, ne pas allumer de barbecues et de ne pas pratiquer l'abattis ;
- Privilégier le covoiturage, les transports en commun ainsi que les modes de déplacements doux (marche, vélo, ...) ;
- Éviter les travaux et nettoyages émetteurs de poussières (rénovation, bâtiments, ...).

N° d'Astreinte : 0594 28 22 70

Pour plus d'informations sur l'épisode de pollution en cours : www.atmo-guyane.org